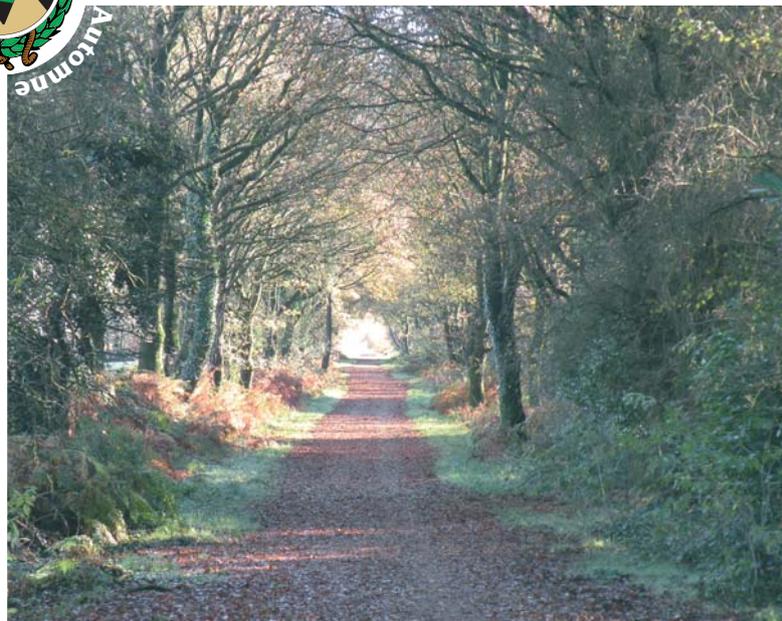
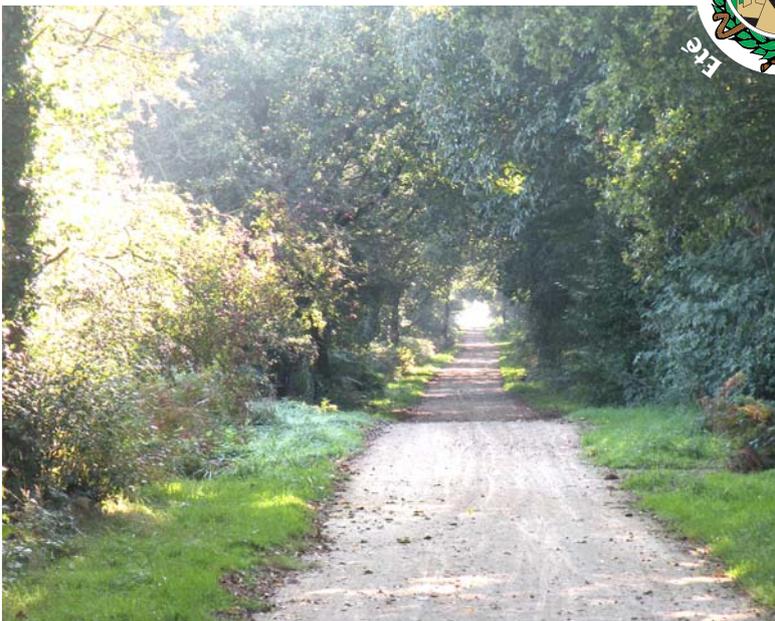




Kergrist-Moëlou

Kergrist...





Pardon de l'Isle

Le pardon de l'Isle s'est déroulé le Dimanche 21 août dernier sous un ciel estival.

Au cours de la messe, présidée par l'Abbé Hénaff, une nouvelle statue, sculptée par Adolphe Godest : Notre Dame Tendresse a été bénie. Le tantad, la vente de gâteaux et le verre de l'amitié ont clos la matinée du pardon.

En fin d'après-midi, le concert donné par les jeunes artistes locaux en première partie, puis par Annie EBREL, a attiré un nombreux public qui a permis de faire un bénéfice d'environ 300 €.

Le chèque a été remis à Adolphe Godest, pour l'association Justice et Paix, dont il est le fondateur, lors du déjeuner offert en novembre par les Amis de la Chapelle de l'Isle aux bénévoles qui permettent le maintien du pardon.

La soirée s'est terminée par le traditionnel repas crêpes qui a lui aussi connu un grand succès.

Concernant l'année à venir, il est prévu un concert en mai ou juin, la date reste à définir, donné par la chorale Kalon Breizh de Maël-Carhaix et dont le bénéfice est destiné à l'aménagement paysager du terrain autour de la chapelle. Le programme du pardon n'est pas encore défini, mais la messe et la soirée crêpes sont d'ores et déjà actées.



"KERGRIST..."

NUMÉRO 22 - Janvier 2012

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

Première page : « **Les Quatre Saisons** ». Photos : Laurent Le Corre

Directeur de Publication : Martine Connan

Photos : Laurent Le Corre, Patrick Jégou, Auguste Le Méhauté, Ecole de Kergrist-Moëlou, Maryvonne Le Bourhis, Martine Thomas-Hénaff, Le Goff Christine, Peter Mickelborough, les parents des Bébés pour la page 16.

Imprimé par LE FUR Imprimerie - Carhaix

Mise en page : Martine Thomas-Hénaff

Comité de Rédaction de ce numéro : Connan Martine, Le Corre Laurent, Le Goff Christine, Degioanni Françoise, Thomas-Hénaff Martine, Liot Laurent, membres de la commission communication du conseil municipal,

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous. Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

A partir de Janvier 2012, le bulletin communal transitera par le centre de tri de St-Brieuc avant sa distribution... par la poste, d'où un retard dans les boîtes aux lettres.

Mot du Maire

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux...

Je suis heureuse de vous présenter au nom de toute l'équipe municipale mes meilleurs vœux pour 2012, des vœux de santé et de bonheur pour chacun d'entre vous et pour vos proches.

En ce tout début d'année, une nouvelle configuration du bourg est apparue : les nouveaux logements à côté de l'école, l'extension de la mairie, l'aménagement des espaces publics entre l'école et la mairie. Les travaux se poursuivront en 2012 par la rénovation de l'ancienne mairie, et l'aménagement de la rue de l'église. Toutes ces transformations répondent à des critères de développement durable (labellisés sous le libellé Ecofaur*), qui inscrivent ces aménagements dans la durée, au service de la qualité de vie des habitants pour aujourd'hui et pour les générations futures, tout en préservant le patrimoine bâti.

En même temps, nous sommes confrontés comme toutes les communes rurales au problème de désertification des maisons du centre bourg qui se vident les unes après les autres. Ces habitations ne correspondent plus aux besoins actuels de la population, et leurs propriétaires ne trouvent pas d'acquéreurs. De nombreux bourgs alentours sont dans le même cas. Soucieux du devenir de ces bâtiments, et sans entraver leur vente éventuelle, nous réfléchissons actuellement ensemble, en compagnie de l'association « Communes du patrimoine rural », aux possibilités de leur offrir une nouvelle vie. Cette réflexion interroge des possibilités de regroupement de maisons mitoyennes, d'échanges de terrains, d'ouverture d'espaces libres, de relais par des groupements fonciers qui réalisent des transformations, pour rendre au final les propositions de vente plus attractives.

Ces réalisations demanderont, bien sûr, du temps, de l'énergie et de la concertation. Nous sommes persuadés que c'est en gardant notre optimisme, notre esprit d'équipe et de collaboration avec vous, que nous parviendrons à maintenir la vitalité de notre commune.

Bonne et heureuse année à tous.

Martine Connan

*Ecofaur : Il s'agit d'un appui technique et financier que le Conseil Régional de Bretagne propose aux communes ou groupements de communes de la région afin de les encourager à réaliser des projets d'urbanisme durable.



Sommaire

Pardon de l'Isle	2
Mot du Maire	3
Conseils Municipaux	4-6
Dates à retenir	5
Offices religieux	5
Le Trad	6
Carte Nationale d'Identité ...	6
Lotissement	7
Rénovation de la mairie	7
Tarifs communaux	7
ERDF vous informe	8
Kergrist en chiffres	9
Comité d'Entraide	10
MSA d'Armorique	10
CAF	10
Communes du Patrimoine	11
Horaires déchèterie	11
Horaires Multi-Service	11
USK, champions d'Automne	12
Projets pédagogiques	13
La Gym	12
Calendrier des fêtes	13
Etat-Civil	14-15
Many a Mickle	14
Nouvelle Nounou	14
Toponymie	15
Les Bébé de 2011	16



Commémoration du 11 novembre

Mairie

La mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00
et
de 14h00 à 17h00

La mairie est fermée
le mercredi après-midi.

Un rendez-vous avec le
Maire ou un adjoint est
possible, en prenant
contact à la mairie au

02 96 36 50 11

La poste

Le bureau de poste est
ouvert
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00

02 96 36 50 06



Nouvelle boîte aux lettres
à St-Lubin
Levée du courrier à 9h



Drôles de machines sur le
Paris - Brest - Paris
en Août dernier

Conseils Municipaux

15 septembre 2011

Compte-rendu des travaux de rénovation de la mairie

L'aménagement des espaces publics entre l'école et la mairie se termine. Les travaux d'extension de la mairie se déroulent correctement.

Une noue a été réalisée dans la cour de l'école afin de réduire l'écoulement trop rapide des eaux pluviales vers le bas du bourg. Elle diminue l'espace de la cour : des observations ont été rapportées par les enseignants, les parents d'élèves. Actuellement, l'architecte et la mairie réfléchissent à des solutions pour remédier à ce problème d'espace dans la cour tout en gardant les fonctions de la noue. Des travaux supplémentaires ont été réalisés pour un montant de 6 054 € H.T. :

- Un portail (l'ancien a été dérobé) sur la cour de l'école,
- Une réfection de carrelage dans la cantine,
- Une traversée de canalisations pour le gaz dans la cour d'école,
- La pose d'un grillage le long de la noue dans la cour,
- 3 fenêtres en mauvais état sur la façade nord de l'ancienne mairie (non prévu dans le marché) seront remplacées.

Compte-rendu de travaux de voirie 2011

Travaux réalisés par l'entreprise Brulé Weickert

- Lot 1 – Enrobé – 16 406.50 € H.T.
VC Kerbiquet : 250 m
- Lot 2 – Bicouche – 66 405,00 € H.T.
VC Lan Vraz : 290 m + 700 m
VC St Guillaume : 340 m
VC Kerscaven : 365 m
VC Scubériou : 345 m
VC Kerfloc'h An Dour : 50 m

La réception des travaux a eu lieu en présence de la commission voirie, de M. Caubet (DDTM de Rostrenen) et de l'entreprise Brulé Weickert.

Des observations ont été notées et l'entreprise devra y remédier :

- VC n° 44 St Guillaume : du côté droit de la patte d'oie, une bouche à clé d'eau potable existante est à relever au niveau de la chaussée,
- VC Scubériou : un mauvais fonctionnement d'une traversée d'eau pluviale existante sous chaussée (obturée ou écrasée), réfection de cette traversée estimée à 892 € H.T.



Mais dans quel sens vont-ils ?

Assainissement

Pas de revalorisation de la redevance assainissement pour l'année 2012. Forfait annuel de 100 € + 0,80 €/m³ d'eau consommée.

Restauration des statues du porche

Les statues du porche de l'église se trouvent à l'étage de la mairie actuelle et devront être obligatoirement démenagées en fin d'année en raison des travaux.

Un nouveau devis a été demandé pour la conservation et la repose de ces statues. Il se chiffre à 17 500 € pour les Apôtres, et 6 496 € pour la Vierge de la Pitié et sa niche.

Des dossiers de demande de subvention seront établis auprès de La Drac, du Conseil Régional et du Conseil Général.

Maison médicale de Plouguernevel

La Maison Médicale de Garde existe depuis quatre ans et demi et la DASS, autorité sanitaire compétente à cette époque ne s'est pas opposée à l'ouverture de ce service.

Aujourd'hui, l'ARS (Agence Régionale de Santé) autorité sanitaire actuelle, a publié sa cartographie des secteurs de garde et la maison médicale de Plouguernevel a été supprimée car elle ne répond pas au cahier des charges défini par l'ARS.

Le conseil municipal souhaite le maintien de la Maison Médicale de Garde de Plouguernevel, service indispensable pour la population. Il demande le soutien de l'ARS et que la permanence des soins ambulatoires assurés par ce service soit à l'avenir, au moins équivalente à ce qu'elle est aujourd'hui.

Tarif cantine – garderie

Augmentation du prix du repas cantine :

- 2.30 €/enfant à compter du 01/09/2011 (2.20 €/enfant avant)
- Les tarifs de garderie restent inchangés :
matin : 0.85 € - soir : 1.45 €

Travaux église

Des travaux de réparation de cloches pour un montant de 2 489.50 € H.T. seront réalisés par la société Bodet.

Divers

Lors de décès, des personnes souhaitent réserver la salle des fêtes pour « le café d'enterrement ». Le montant de la location est fixé à 30 euros.

Conseils Municipaux

6 octobre 2011

Achat de la licence IV-Bar Le Refuge

Si aucun acheteur potentiel ne se présente, la commune serait en mesure d'acquérir la licence IV du bar « Le Refuge » inexploitée depuis le décès de la propriétaire.

- Le conseil propose de fixer l'achat de cette licence à 1 000 €uros.

- Elle pourrait être mise en location gérance au multi-service avec un minimum de travaux.

Adhésion au service commun d'achat

Pour minimiser les coûts d'achats de fonctionnement notamment certaines denrées alimentaires (conserves), les fournitures d'entretien, de bureau..., le conseil décide d'adhérer à un service commun d'achats de Lamballe.

Nouvelle ligne de trésorerie

Les travaux de l'extension de la mairie et l'aménagement du bourg avancent plus vite que prévus, les subventions obtenues ne seront versées qu'après l'achèvement des travaux.

Le conseil souhaite attendre quelques mois afin d'effectuer le prêt définitif.

Il attend de connaître le bilan de cet exercice 2011.

Déjà, on peut dire que ce prêt serait en grande partie remboursé par les taxes que rapporteront les éoliennes chaque année, environ 20 000 €uros.

De ce fait, la précédente ligne de trésorerie de 150 000 € est annulée et remplacée par une nouvelle d'un montant de 500 000 € selon les conditions suivantes : Euribor 3 mois moyenne + marge de 0.90% + Commission d'engagement : 0.10 % du montant de la ligne (payable en une fois à la signature du contrat).

Nom de la rue desservant les nouveaux logements

Les logements vont être attribués et pour faciliter la distribution du courrier, la poste souhaiterait connaître le nom de cette rue.

La « Rue du chêne » a été choisie.

Rapport annuel 2010 - Ordures ménagères

Synthèse établie par la CCKB : D'une manière générale, la qualité du tri s'améliore :

- Baisse du tonnage d'ordures – moins de 200 kg/an/hab (soit une baisse de 17%) depuis 2002 .

- Les ratios de collecte sélective et d'apport en déchetterie augmentent, le premier de 10%, le second de 86 % depuis 2002.

Convention avec le Conseil Général pour déneigement des routes départementales lors d'intempéries hivernales exceptionnelles.

Le Conseil Général souhaite la mise en place de convention l'associant aux communes de manière à autoriser les entreprises et les exploitants à intervenir sur le réseau routier départemental selon certains critères :

- Intervention sur les sections de routes non traitées par le dispositif du Conseil Général,

- Matériel de déneigement agréé par l'Agence Technique Départementale (ATD) pour éviter les dégradations des chaussées,

- Pas d'indemnisation du Conseil Général,

Cette convention sera signée avec le Conseil Général.

- Les exploitants agricoles sont invités à établir également une convention avec le Conseil Général.

Dates à retenir

Recensement

du 19 janvier 2012
au
18 février 2012

Elections présidentielles

22 avril 2012
6 mai 2012

Elections législatives

10 juin 2012
16 juin 2012



Championnat des élus :
Côte de Ménez Du



Offices religieux

1er semestre 2012

Samedi 18 février 18h00

Jeudi 17 mai 10h30

Les dates et horaires des offices religieux de Juin, n'avaient pas encore été programmés en ce début Janvier.



Repas du CCAS
le 11 novembre :
Musique,
danses
et convivialité



École Publique



L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus à la date de la rentrée des classes.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 36 53 15

Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de :

8h00 à 8h50
et de
16h30 à 18h00.
(17h30 le vendredi)

02 96 36 53 15

Le TRAD

Transport Rural A la Demande
sur le territoire de la CCKB
0 810 22 22 22

Tarif : 2€ par trajet
(quelle que soit la distance parcourue)
(4 € l'aller-retour)

Conseils Municipaux

1^{er} décembre 2011

CCKB - Rapport d'activités 2010

- Le conseil prend acte du rapport d'activités 2010 de la CCKB.

CCKB – Fonds de concours

Depuis plusieurs années, la CCKB propose le versement d'un fonds de concours : il est d'un montant de 40 982 €uros pour 2011.

Devis travaux cimetière

Il y a eu des remarques concernant l'allée centrale non-stabilisée du cimetière. Lors des décès, les pompes funèbres ont beaucoup de difficultés à transporter les cercueils.

Deux devis ont été établis par la société Eiffage pour allée bitumée :

- Depuis le portail jusque la croix et les abords de la croix : 3 178 € H.T.

- Depuis le portail jusque la croix et jusqu'au portillon : 4 759,75 € H.T.

Le conseil municipal demande de nouveaux devis avec des matériaux autre que du bitume.

Révision tarifs salle

Cf. ci-contre page 7

Questions diverses

- *Convention de déneigement avec le Conseil Général*

La commune s'engagera dans la convention de déneigement avec le Conseil Général afin d'aider à accéder le plus rapidement possible aux villages .

- *Recensement de la population*

Du 19/01/2012 au 18/02/2012 aura lieu le recensement sur la commune :

Coordinateur : Valérie Conan

Agent recenseur : Chantal Le Bourhis

Indemnités kilométriques : 240 €

Indemnités de l'agent : sur un temps complet = 151h67

Montant de la dotation allouée par l'état : 1 606 €

Infos : Demande de Carte nationale d'identité

- S'adresser à la mairie du domicile (dépot de dossier et retrait de la carte)
- Valable 10 ans (majeurs et mineurs)
- Gratuité pour la 1^{ère} demande ou renouvellement en présentant l'ancienne carte
- 25 € (timbre fiscal) pour renouvellement suite à un vol, une perte.

Pièces à fournir

1 ^{ère} demande	Renouvellement
Copie intégrale de l'acte de naissance (de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance)	Ancienne carte
Formulaire de demande de CNI (remis sur place) complété et signé	
2 Photos récentes, identiques, tête nue au format 4,5 x3,5 cm	
Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone fixe...)	
Signature du demandeur et du représentant légal si le demandeur est mineur avec justificatif de l'autorité parentale	
Empreintes	
Taille	



Info travaux : Lotissement 6 logements

Après de longues négociations entre la commune et BSB, la construction des quatre logements et la réhabilitation de la maison d'école (en 2 appartements) sont bien finies.

Des locataires ont pu emménager courant de l'automne 2011, à ce jour 2 logements restent disponibles.

Il suffit de prendre contact avec la mairie pour les personnes qui sont intéressées par ces logements.



Info travaux : Rénovation de la mairie



Après quelques mois de travaux, voici l'aménagement de l'espace public entre l'école et la mairie, l'extension de la nouvelle mairie et poste terminés.

Les Kergristois pourront à partir de mi-janvier fréquenter ces nouveaux locaux.

Une nouvelle voie d'accès « Rue du chêne » à la mairie, est ouverte par le nouveau lotissement nommé « Le vieux chêne », elle mène à une placette située dans l'ancien jardin de l'école.

La réhabilitation de l'ancienne mairie en salle de réunions et de mariages débutera en ce début d'année 2012.

Suivront l'aménagement de la rue et des abords de l'église, et une partie de la rue de l'Argoat.



Tarifs Communaux

Repas à la cantine

Élève.....	2,30 €
Adultes.....	4,75 €
Intervenants extérieurs.....	5,60 €

Garderie

Matin	0,85 €
Soir	1,45 €

Locations

Tarifs pour les Kergristois :

(tarif applicable à partir du 01/01/2012)

Salle presbytère60 €

Salle des fêtes

Petite salle sans cuisine

Apéritif dansant.....	90 €
Lotos, cartes.....	110 €

Petite salle avec cuisine

Un repas.....	150 €
Deux repas.....	185 €
Forfait deux jours.....	205 €

Grande salle sans cuisine

Apéritif dansant.....	110 €
Bal, Fest-Noz.....	175 €

Grande salle avec cuisine

Un repas	205 €
Deux repas.....	235 €
Forfait 2 jours	275 €
Location la veille.....	70 €

Goûter du souvenir.... 60 €

Particuliers ou associations extérieurs à la commune, contactez la mairie pour les tarifs.

Mobilier :

(autre que salle des fêtes)

La table.....	1,50 €
10 chaises.....	1,50 €
Jusqu'à 50 couverts.....	5,00 €
Au-delà de 50 couverts	10,00 €

Maison de Lozivit :

Forfait Mariage.....	50,00 €
Nuitée (par personne)....	7,50 €

Cimetière

Concessions :

Trente ans simple	80 €
Trente ans double.....	140 €
Cinquante ans simple.....	150 €
Cinquante ans double....	210 €

Columbarium :

Dix ans	305 €
Vingt ans	457 €
Trente ans.....	610 €

Le raccordement électrique en 3 étapes :

Vous souhaitez faire raccorder votre maison au réseau électrique ? N° : 0 810 813 327

1 Faire ma demande de raccordement

Pour constituer votre dossier, remplissez le formulaire de demande de raccordement puis joignez-y les pièces suivantes.

- La copie de l'autorisation d'urbanisme de votre construction (généralement le permis de construire) et son numéro,
- Le plan de situation de votre terrain (un extrait du cadastre),
- Le plan de masse, qui présente le projet d'aménagement de votre terrain, en termes d'accès à la voie publique et de branchements sur les réseaux,
- Une ou plusieurs photos de votre projet, notamment des ouvrages électriques présents avant la construction ou sur le terrain.
- La puissance de raccordement souhaitée : 12 kVA monophasé et 36 kVA triphasé,
- Votre engagement à prendre en charge les travaux nécessaires sur votre propriété,

2 Je reçois la proposition de raccordement d'ERDF

À la réception de votre dossier dûment complété, ERDF réalise une étude technique et vous envoie une proposition de raccordement dans un délai de 10 jours ouvrés. Si des travaux d'extension du réseau sont nécessaires, ce délai peut atteindre 6 semaines (ERDF vous en informera sous 10 jours ouvrés). La proposition de raccordement d'ERDF contient les éléments suivants :

- la description des travaux de raccordement réalisés par ERDF accompagnée du devis,
- l'échéancier prévisionnel de réalisation des travaux,
- les coordonnées du conseiller ERDF qui suivra le déroulement des travaux,
- la description des travaux qui sont de votre responsabilité.

La proposition de raccordement d'ERDF est valable 3 mois. Vous devez la renvoyer signée et accompagnée du règlement de l'acompte.

3 Travaux de raccordement et mise en service

La dernière étape de votre raccordement consiste à réaliser les travaux de branchement et à préparer la mise en service de votre installation électrique.

Le coffret de branchement est installé par ERDF à la limite entre votre parcelle et le domaine public.



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

**Si un arbre menace de tomber sur une ligne électrique :
ERDF dépannage :
0 810 333 122**

Ne jamais toucher une ligne, ni une branche en contact ou proche d'une ligne. En cas de ligne à terre : ne pas s'en approcher prévenir ERDF.

ELAGAGE :

QUI EST RESPONSABLE DE QUOI ? N° : 02 99 03 55 87

Le propriétaire, public ou privé

A la charge financière du propriétaire

L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire si l'arbre se trouvant :

1. En domaine privé, déborde sur le domaine public où est situé la ligne électrique
2. En domaine privé ou public, n'a pas été planté à distance, conformément à la norme NF C 11-201

LES DÉMARCHES A ENTREPRENDRE AVANT D'ÉLAGUER

- Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'entretien à proximité des lignes électriques doit en faire la demande écrite (Demande de Renseignement) auprès du représentant local d'ERDF à l'aide du document Cerfa n° 90-188. (Document disponible à la mairie, DDE ou sur le site www.netdict.fr).

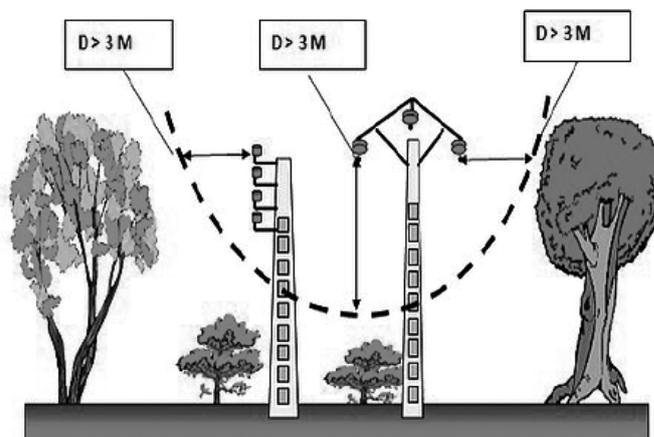
- ERDF analyse cette demande et informe des dangers et de l'obligation pour le propriétaire ou l'élagueur de lui adresser, avant toute intervention, une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

- Lorsque le propriétaire souhaite passer à la phase opérationnelle, il transmet à ERDF sa DICT. ERDF informe alors le propriétaire des mesures de sécurité à appliquer strictement pour la réalisation des travaux.

ERDF

A la charge financière de ERDF

ERDF assure l'élagage des branches en dehors des 2 cas spécifiques cités ci-dessus, pour toutes les lignes situées en domaine public ou privé.



ECOWATT :



La démarche Ecowatt a pour enjeu de sensibiliser et inciter la population à procéder aux bons gestes énergies. Le dispositif Ecowatt repose sur un système d'alerte : « pointe exceptionnelle de consommation d'électricité prévue pour demain », lancée la veille pour le lendemain au moyen d'un site internet spécifique :

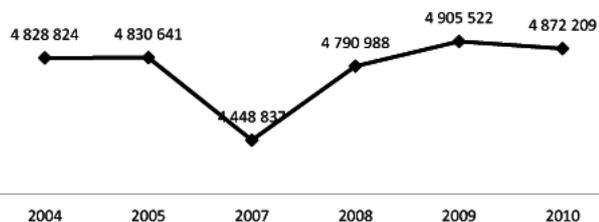
www.ecowatt-bretagne.fr

Inscrivez-vous pour recevoir les alertes SMS ou mail.

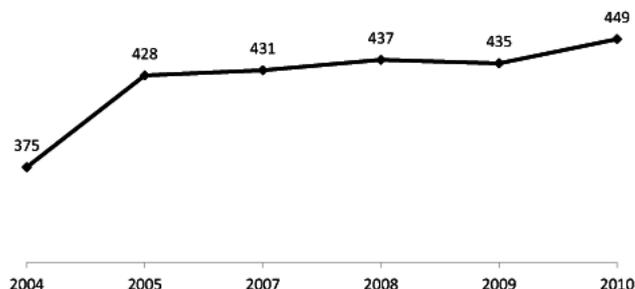
Kergrist-Moëlou en quelques chiffres

ERDF

Evolution de la consommation (en kwh) à Kergrist-Moëlou



Evolution du nombre de client ERDF à Kergrist-Moëlou



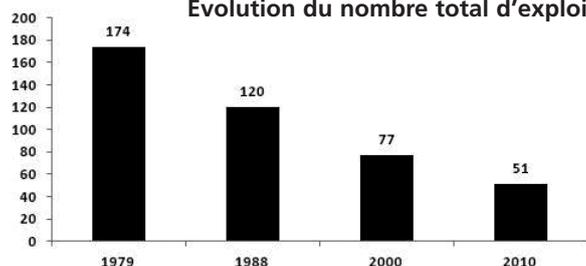
Recensement agricole

recensement agricole 2010

Le recensement agricole 2010 a été réalisé de septembre 2010 à Mars 2011. Les résultats définitifs de ce recensement (non disponibles en ce début janvier 2012), seront publiés dans un prochain bulletin communal. Néanmoins, voici les 1ers chiffres relatifs à la commune :

Source : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Evolution du nombre total d'exploitations sur la commune depuis 1979



Le nombre d'exploitations (professionnelles ou non) a diminué de 33% en 10 ans sur la commune.

Encore quelques chiffres 2010 (et l'évolution en % par rapport à 2000)

	Commune Kergrist-Moëlou		Canton de Rostrenen		Département Côtes d'Armor		Région Bretagne	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Nombre total d'exploitations	77	51	294	294	9472	9472	34 447	34 447
		-33,8		-32,3		-29,3		-32,7
UTA (Unité de Travail Annuel)	399	94	399	399	16 227	16 227	58 183	58 183
		-20,7		-25,8		-21,8		-23,3
SAU (Surface Agricole utilisée)	14 624	2 630	14 624	14 624	438 244	438 244	1 637 374	1 637 374
		-13,0		-4,2		-3,4		-3,8
UGB (Unité Gros Bovin)	46 964	10 614	46 964	46 964	1 702 488	1 702 488	5 428 259	5 428 259
		-0,4		-3,6		-7,3		-6,0

Bilan démographique 2011

Etat civil

- 12 naissances,
- 8 mariages,
- 14 décès.

Bilan urbanisme 2011

Certificats d'urbanisme

- 24 CU a : Renseignements sommaires sur les réseaux
- 7 CU b : Demande pour extension de maison, transformation de grange en habitation, demande si terrain constructible

Permis de construire : 15 demandes dont

- 2 permis pour modification (permis déjà accordés)
- 6 à usage agricole
- 1 pour démolition et reconstruction
- 6 pour extension ou réaménagement

COMITE D'ENTRAIDE DU HAUT-BLAVET

9B, rue du 8 Mai 1945
22480 saint-Nicolas du Pélem

Tél : 02-96-36-55-13
Fax : 02-96-29-71-23
mail :
ccesaint-nicolas-dupelem@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture:
du Lundi au Vendredi
9h00 - 12h00
13h30 - 17h30

MSA D'ARMORIQUE

12, rue de paimpont
22025 Saint Brieuc cedex 1
Tél : **02.96.78.87.00**
Fax 02.96.78.87.59

Accueil sans rendez-vous pour
vos démarches simples et
rapides du lundi au vendredi de
8 H 30 à 12 H 30
et de
13 H 30 à 17 H 00

Permanence à Rostrenen
16, place Porz Moëlou
22110 Rostrenen
Tél : **02.98.85.79.79**
(pour prendre rendez-vous)

CAF

0810 25 22 10

(prix d'un appel local depuis un fixe)
du Lundi au Vendredi
de 8h45 à 12h00
et
de 12h45 à 16h 00

ou

www.caf.fr

Munissez-vous
de votre N° allocataire
et
de votre code confidentiel

Comité d'entraide Du Haut-Blavet

Son objectif est d'offrir des services de qualité dans le cadre du maintien à domicile à toute personne en demande d'aide.

Le comité intervient sur 13 communes : Saint-Nicolas Du Pélem, Canihuel, Sainte-Tréphine, Lanrivain, Peumerit-Quintin, Kerpert, Saint-Gilles Pligeaux, Saint-Connan, Plounévez-Quintin, Plouguernevel, Kergrist-Moëlou, Trémargat et Glomel.

Le président du Comité est Monsieur J.P. Allanic ; 4 personnes assurent la gestion administrative. Sur Kergrist, trois personnes travaillent comme aide à domicile : Patricia Jégou, Maryannick Le Moine et Anne Salomon.

Il propose 3 services :

LE SERVICE PRESTATAIRE

L'aide à domicile est salariée du comité d'entraide.

POUR QUI ?

Elle est soucieuse d'apporter une aide morale pour toute personne, retraitée ou non, qui souhaite bénéficier de l'intervention d'une aide à domicile.

COMMENT ?

-La participation des caisses, de retraite ou de l'aide sociale varie selon les ressources de la personne,

-La prise en charge gratuite des mutuelles pour les sorties d'hôpital,

-A taux plein pour les personnes ne pouvant bénéficier une participation par un organisme d'aide sociale.

POUR QUELLES TACHES ?

- L'entretien courant du logement,

- La préparation des repas,

- L'entretien du linge,

- Les courses,

- L'aide aux démarches administratives (poste, banque, mairie...),

- L'accompagnement de la personne dépendante (promenade, stimulation, dialogue, jeux...).

LE SERVICE MANDATAIRE

L'aide à domicile est salariée de la personne aidée.

POUR QUI ?

- Pour les personnes retraitées, âgées, handicapées dont les ressources ne dépassent pas les plafonds des barèmes du service prestataire,

- Pour les personnes âgées de moins de 60 ans,

- Pour les bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) ou de l'ACTP (allocation compensatrice tierce personne) qui souhaitent avoir le statut d'employeur,

- Pour les bénéficiaires d'une prise en charge en femme de ménage de la CRAM.

COMMENT ?

La personne est employeur, le comité assure la gestion administrative.

POUR QUELLES TACHES ?

- L'entretien courant du logement,

- La préparation des repas,

- L'entretien du linge,

- Les courses.

LE PORTAGE DE REPAS

Un service de portage de repas pour retrouver le plaisir de manger.

POUR QUI ?

Pour les personnes qui ont des difficultés à assurer la préparation de leurs repas.

COMMENT ?

Les repas chauds sont portés à domicile entre 11 et 13h, du lundi au samedi, avec la possibilité de livrer un repas froid supplémentaire le samedi pour le dimanche.

Composés à partir de menus équilibrés, les repas chauds sont préparés à la cantine de Plouguernevel et à la cuisine de Saint-Nicolas Du Pélem.. Les repas froids sont cuisinés au restaurant " Le Tison " à Rostrenen.

Les repas comprennent :

- une soupe,
- une entrée,
- un plat cuisiné chaud,
- salade et fromage,
- un dessert
- pain, beurre.

Les régimes diététiques sont assurés (sans sel, sans sucre, mouliné...).

FORMULES

1. Repas du lundi au vendredi,
2. Repas du lundi au samedi avec repas froid livré pour le dimanche,
3. Formule abonnement : 3 repas par semaine.

Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

Forte de la préservation de son patrimoine architectural et paysager, la commune de Kergrist-Moëlou a obtenu le label des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » le 25 novembre 2006.

Qu'est-ce que le label CPRB ?

Le réseau des CPRB compte, actuellement, 31 communes réparties sur les 4 départements bretons. Ces communes possèdent un patrimoine bâti et paysager de qualité en qualité.

Les objectifs du label :

- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine tout en respectant le caractère de l'architecture d'origine,
- Sensibiliser et informer la population à la restauration du patrimoine bâti,
- Animer par la mise en place de circuits d'interprétation du patrimoine, d'expositions culturelles, artisanales et artistiques,
- Promouvoir toute activité nouvelle susceptible d'assurer un développement économique, touristique et culturel.

Le label en poche que se passe-t-il pour la commune et ses habitants ?

La municipalité doit engager une démarche de sauvegarde et de valorisation de son patrimoine. Pour y parvenir, l'association des CPRB apporte une aide technique et financière pour la sauvegarde du bâti traditionnel.

Grâce à ce label, les propriétaires peuvent prétendre à des aides financières du Conseil Régional pour restaurer leur maison (façade, menuiseries, charpente et toiture) si celle-ci a été retenue dans l'étude Label (document consultable en mairie) et si les travaux envisagés respectent le Cahier de Prescriptions Architecturales (voir dans ce même document).



LES COMMUNES
DU PATRIMOINE
RURAL
DE BRETAGNE

Les taux d'intervention pour le privé sont :

Conseil Régional :

15% avec un seuil minimum de travaux de 5 000 €
et un plafond de subvention de 20 000 €.

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer en mairie
ou sur le site Internet des CPRB : www.cprb.org



Pot de fin d'année : 15 décembre
bénévoles et présidents d'association



Repas de fin d'année du club du 3^{ème} âge
16 décembre

Déchèterie

Déchèterie de Rostrenen
ZA de la Garenne

Tél/fax : 02 96 29 24 96

Horaires d'ouverture
du Lundi au Samedi

9h00 - 12h00

13h30 - 18h00

Pour info : Déchèterie de
Saint-Nicolas du Pélem
ZA du Ruellou

Tél. : 02 96 29 76 57

Horaires d'ouverture
du mardi au samedi

(fermée le lundi)

9h00-12h00

13h30-17h00 (hiver)

14h00-18h00 (été)

Magasin Multi-services Tabac

Horaires d'ouverture

lundi au vendredi

7h30 à 13h00

et

16h15 à 19h00

samedi et dimanche

8h30 à 12h30

et

17h00 à 19h00

02 96 36 57 25

Ouvert les jours fériés
uniquement le matin

L'USK, les champions d'Automne !!!



L'USK
vous donne
rendez-vous
le Samedi 9 juin
pour fêter
ses 40 ans.



Joueurs & bénévoles
toujours présents



La trêve est bien méritée pour les joueurs de l'Union Sportive Kergristoise. En effet, l'équipe A encadrée par Jonathan Vitré est, à la fin des matchs allés, 1ère avec 32 points. Elle totalise 7 victoires, 2 matchs nuls et aucune défaite. Des résultats très encourageant et une équipe encore invaincue à ce jour. L'équipe B encadrée par Samuel Guyader est aussi 1ère du classement avec 34 points et un match en retard. Le classement fait apparaître 8 victoires, 1 match nul et également aucune défaite. De plus, l'USK signe une belle performance pour la coupe du Conseil Général.

En ce qui concerne la JSKB, elle regroupe les jeunes de 13 à 17 ans des clubs de Kergrist, la Montagne et Maël Carhaix. Deux équipes sont inscrites en championnat, une dans la catégorie U15 et une autre en U17. A une journée de la fin de la première phase, les U15 occupent une honorable 4ème place dans leur championnat et les U17 sont classés 2ème ce qui devrait leur permettre d'évoluer à l'échelon supérieur pour la deuxième phase débutant en janvier. A noter que les U15 ont participé le lundi 19 décembre à la séance de tirs aux buts qui a eu lieu à la mi-temps du match Guingamp - Sedan. Tous ces bons résultats sont les suites d'une forte mobilisation lors des entraînements (entre 15 et 20 joueurs chaque vendredi soir), mais aussi d'un bon encadrement.

La soirée de la Potée a été un énorme succès, plus de 230 repas servis. C'est un record !!! Nous remercions toutes les personnes présentes lors de cette 12ème édition de la Potée. Les fonds permettront d'assurer les dépenses liées au fonctionnement du club (achat de matériel, frais d'arbitrage, engagements des équipes...). Une soirée tartiflette aura lieu le 4 février prochain à la salle des fêtes de Kergrist ainsi qu'une soirée crêpe le 28 avril.

La soirée pour les 40 ans du club aura lieu le 9 juin. Pour cet évènement, nous organisons une exposition photos, souvenirs... Les personnes attachées au club peuvent, si elles le souhaitent, fournir des anciens clichés, des souvenirs ou d'autres objets marquant l'évolution et l'histoire du club.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 9 juin. Nous remercions, une fois de plus, tous les bénévoles qui œuvrent toute au long de la saison. C'est grâce à eux et aussi aux joueurs que l'USK conserve son ambiance familiale et chaleureuse.

Les Ecureuils vous souhaitent à tous une bonne année 2012.

Equipe A



1er rang de gauche à droite

Hamon X, Le Coguieuc D, Jégou C, Etourneau J, Lambert S, Jégo J, Toulélan J-M

2eme rang

Maros P, Thomas G, Mauffray J-R, Le Guével G, Le Maître C, Jégou P-Y, Le Paven M, Mauffray G, Abélard A, Vitré J

Equipe B



1er rang de gauche à droite

Léon F, Liot L, Ricardo P, Jégou C, Bonnard Y, Mauffray M

2eme rang

Goubin Y, Henry F, Le Coguieuc Y, Lorcy M, Touanen L, Le Turdu Y, Maros L, Le Goff P, Giot G

PROJETS PÉDAGOGIQUES



- L'école a un projet de musique qui débute courant février, avec Mathias Guirriec.

- Les élèves participent au prix des Incorruptibles (élection de leur livre préféré).

- L'école élémentaire poursuit le projet de l'étude de la forêt au fil des saisons, en forêt de Beffou et envisage de partir en classe de mer en juin. Un projet sur le thème de l'eau va démarrer en partenariat avec la maison du patrimoine. Les séances de piscine ont débuté au mois de novembre (CP-CE1-CE2-CM1 et CM2).



- Les élèves de l'école maternelle étudient les escargots depuis les vacances de la Toussaint et font un élevage en classe. Ils correspondent avec des élèves de Langast (courriers).

- Une proposition de site Internet a été formulée par les parents d'élèves et une enquête est actuellement en cours auprès des autres parents.

- Pour Noël, les élèves de la classe maternelle ont préparé deux danses, les élèves de la classe élémentaire ont récité une dizaine de poèmes sur Noël.



L'équipe enseignante



On transpire à la Gym !

Une vingtaine d'adhérentes motivées ont repris le chemin de la salle Lein-Roch tous les mercredi soir de 19h à 20h, sous la houlette d'une nouvelle jeune animatrice sportive de Saint-Nicolas-Du-Pélem, Coralie Charron.

Tapis de sol et bouteille d'eau sont les éléments nécessaires aux sportives, qui ne ménagent pas leurs efforts, toujours dans la bonne humeur, sans éviter quelques bavardages (hein Nicole !...) entre deux exercices plus toniques.

Nouveauté: les exercices (renforcement des muscles: jambes, bras, fessiers, abdos..., étirements et relaxation) se déroulent en musique cette année !



Efforts dans la bonne humeur

adhésion : 65 €,
contact : tél : 02 96 36 51 00



Calendrier des fêtes 2012

JANVIER

Vendredi 6 : Vœux
Municipalité

Dimanche 15 : Concert
Le Plancher

FEVRIER

Samedi 4 : Soirée Tartiflette
USK

MARS

Samedi 3 : Concert
Ecole de musique

Samedi 10 : Soirée
APE (école)

Ven/Sa 30-31 : Concert
Ecole de musique

AVRIL

Dimanche 1 : Concert
Ecole de musique

Vendredi 6 : Concert
Le Plancher

Dimanche 8 : Bal
Club de l'amitié

Samedi 14 : Concert
Le Plancher

Vendredi 27 : Conte musical
itinéraire bis /
Le plancher

Samedi 28 : Soirée Crêpes
USK

Mai

Samedi 5 : Soirée Crêpes
Skol Gouren

Jeudi 17 : Pardon de Kergrist

Dimanche 20 : Rando
Association de gym

JUIN

samedi 9 40 ans du club
de foot

Date à définir : Concert
Amis de la Chapelle
de l'Isle

Associations :

Pensez à informer la mairie de vos manifestations si vous voulez qu'elles apparaissent dans cette rubrique, même si elles ne se déroulent à la salle des fêtes. Pensez aussi à la réservation de la salle des fêtes.

État civil

Du 1er juillet
au 31 décembre 2011

NAISSANCES

Juliette HERVIU
11 juillet 2011
Penquer Philippe

Aelig STEPHAN
26 juillet 2011
Lan Vras

Eline HENAFF
30 juillet 2011
Route des Quatre Vents

Enora FREROT
15 août 2011
Moustermeur

Lénaïg FREROT
15 août 2011
Moustermeur

Eileen LE MARCHAND
31 octobre 2011
Lan Vras

Yovenn LESSART
2 novembre 2011
Kerdourc'h

MARIAGES

Catherine CONNAN
&
Olivier DREANO
6 août 2011

Nathacha GUILLERM
&
Fabrice GUELLEC
6 août 2011

Aurélié OLIVRIN
&
Fabien LE ROUX
20 août 2011

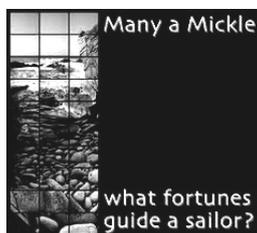
Jean Claude OLLIVIER
&
Alice LE CAËR
7 octobre 2011

Many a Mickle : sortie de CD

« Many a Mickle » est un groupe de quatre anglais passionnés qui habitent à Kergrist-Moëlou : Peter et Jane Mickelborough à Pempoulrot, et Carol Szewczyk et Colin Godfrey à Prat-Gestin. Jane et Peter chantent ensemble depuis plus de trente-cinq ans. En 2010, Carol et Colin se sont joints à eux pour créer « Many a Mickle ».

Ils chantent des chants folkloriques traditionnels en anglais (et parfois aussi en français), surtout les chants de marins. Leur style, très anglais, est basé sur la polyphonie a capella.

En 2011, ils ont chanté au Festival du Chant de Marin à Paimpol, aux Bordées de Cancale, à la Fête du Patrimoine Créateur, et à la Morue en Fête à Binic, ainsi que dans plusieurs autres concerts dans la région.



Au début de 2011, ils ont enregistré un CD, une grande sélection de chants de marins, britanniques et français, chantés a capella en harmonie. Ce CD intitulé « What fortunes guide a sailor ? », a été enregistré avec l'aide de Gregory Mickelborough, fils de Peter et Jane, professeur de musique et très au fait des techniques d'enregistrement.

Actuellement, les 4 amis de « Many a Mickle » préparent leur agenda pour 2012. Ils chanteront à la Fête du Patrimoine Créateur à Trémuson, à la fin de février et ils espèrent chanter à plusieurs festivals en Bretagne et au Royaume-Uni en 2012.



Une nouvelle Nounou dans le bourg !!!

Bonjour,

Je suis la maman d'un petit Léo qui a fêté son premier anniversaire en ce début d'année 2012, et je viens d'obtenir l'agrément afin d'exercer le métier d'assistante maternelle, une démarche qui me tenait à cœur depuis un bon moment. Je peux accueillir à partir du 1er mars des nourrissons, et des enfants jusqu'à trois ans, et ce à temps complet ou partiel, vos horaires seront les miens. J'habite 6 Rue des Quatre vents, en haut du bourg à quelques pas de l'école. Je dispose d'une grande terrasse clôturée, ainsi que d'un jardin. Notre maison est non-fumeuse, nous n'avons pas de bêtes à l'intérieur.

Je voudrais emmener régulièrement les enfants au relais assistante maternelle, pour qu'ils puissent évoluer en collectivité, mais aussi à la ludothèque afin de développer leur éveil au quotidien.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement.

Pour me joindre :

Delphine Thépaut
6 Rue des Quatre vents
22110 Kergrist-Moëlou

Tél : 02 96 24 65 86 ou au 06 23 48 39 41

Email : a.trubuilt@orange.fr



A bientôt

Delphine

Société de chasse

Lors de l'assemblée générale de la société de chasse fin décembre, Régis Le Foll a été nommé président.

Toponymie des lieux-dits

En 2002, un recueil intitulé « Les noms de lieux de Kergrist-Moëlou » a été réalisé par l'Office de la langue bretonne. Nous vous proposons depuis le N°20 les indications concernant certains de nos villages. D'autres suivront dans les prochains N°. Voici la présentation adoptée :

Nom Français - Nom Breton
formes anciennes différentes (s'il y en a)
toponymie

Pouligou **Poulligou**
Poulligot, Poulligo, Pouligo, Poulligou
Toponymie : « Poull » (étendue d'eau) est ici sous sa forme diminutive (-ig) et plurielle (-où). Il désigne un endroit humide.

Noguellou **An Ogelloù**
Loguello, Loguellaou, Loguelou, Noguellaou
Toponymie : Ce toponyme est composé de « Aogell » (rouissoir, et par extension, petite parcelle humide). La forme plurielle est marquée ici par le suffixe -où.

Kerhenry **Kerherri**
Kerhanry, Kerhenri
Toponymie : On retrouve ici en composition avec « Kêr » (village, lieu habité), le prénom « Herri » forme bretonne du prénom « Henri » (d'où les transcriptions qui sont des semi-traductions).

Kerguélezen **Kergelezenn**
Querguerenzen, Sieur de Querguerenzen, Quergueresen, Kerguerenzen, Kerguelezenn
Toponymie : Nous retrouvons ici l'association de deux éléments : le mot « Kêr » (village, lieu habité) et le singulier « Kerezenn » du mot « Kerez » (cerisier) indiquant ici un censeiraie.

Kerodou **Kerrodou**
Kerodo, Querodo, Keraudou
Toponymie : « Kêr » (village, lieu habité) est associé à « Roudouz » (gué), noté ici « Rodou » forme locale du nom.

Lostiteau **Lostiteo**
Lostité, Lostito, Lostitaux
Toponymie : Ce toponyme pourrait être composé de « Lez » (cour seigneuriale) et d'un nom de famille « Titeo » mais le sens reste très incertain.

Kervran **Kervran**
Kerbran
Toponymie : Ce toponyme est composé de « Kêr » et de « Bran » (corbeau) sous sa forme lénifiée (mutation de « b » de « bran » en « v » après « kêr » mot féminin).

Languiniou **Lann Giniou**
Lande Guillou, Lan Guillou, Lann Guiniou
Toponymie : Le premier élément « Lann » (Lande) est associé à « Giniou » nom de famille. Sur l'ancien cadastre, il désigne une vaste étendue de lande au sud de la commune.

Lustruyen **Lustruien**
Lustruguen, Lustrugen, Lustruiyen,
Toponymie : La finale est « gwenn » (blanc, pur, brillant) comme le témoigne les formes anciennes attestées, mais le premier élément « Lustru- » reste inexplicé.

Penquer Philippe **Penkêr**
Penquer, Penker, Penquer Philippe
Toponymie : Ce nom de lieu est composé de « Penn » (bout, extrémité) et de « Kêr » (village, lieu habité). Ce type de toponyme désigne une petite ferme isolée non loin d'un village ou d'un bourg. L'ajout inutile d'une mention « Philippe » à l'écrit est relativement récent (début XIXe siècle) et n'est toujours pas rentré dans l'usage aujourd'hui.

Le Vuch **Ar Vuch**
Le Vucho
Toponymie : Le sens de ce toponyme n'est pas clair.

Bodou Drein **Bodoù Drein**
Betaudrin, Bodou Drein, Bodou Dreign
Toponymie : Ce nom est composé du pluriel de « Bod » (buisson, touffe) et de « Drein » (épinés).

Kermorou **Kervorou**
Kermoro, Quermoro, Kermoreu, Kermoroux
Toponymie : Ce toponyme est composé de « Kêr » (village, lieu habité) et du nom de famille « Morou » attesté dès 1480.

Goasven **Ar Wazhwenn**
Goazguen, Goazven, Goezven, Goëzven, Goezguen, Le Goazven, Gouasguen, Le Goasvoen, Goasvoën, Goas Ven
Toponymie : « Gwenn » dont le sens ancien (pur, sans tâche ou sacré, béni) qualifie ici « Gwazh » (ruisseau). A noter que l'élément « Gwenn » peut tout simplement signifier « Clair » pour (Eau Claire) dans le cas présent par opposition à « Dour Du » (Eau Noire, sombre).

Coat ar Pan **Koad ar Pann**
Coat a Pan
Toponymie : Le premier élément « Koad » (bois) très fréquent en toponymie précède le terme « Pann » dont le sens reste mystérieux et dont l'origine pourrait être similaire à celle de « Panel » que l'on retrouve dans le nom de lieu « Kerbanel ».

État civil (suite)

Du 1er juillet
 au 31 décembre 2011

DÉCÈS

Auguste, Albert MOUDIC
 4 août 2011
 Saint-Coudan
 88 ans

Marcel PINSON
 14 août 2011
 Route des Quatre Vents
 80 ans

Anthony MARTEL
 31 août 2011
 Petit-Paris
 67 ans

Louis GUEGAN
 23 septembre 2011
 Les Isles
 101 ans

Anne Marie LE FLECHE
 22 Octobre 2011
 Moustermeur
 80 ans

Annick JEGOU
 28 décembre 2011
 Kerfrézour
 74 ans



Zoé Hingant



Enora & Lénaïg Frérot



Éline Hénaff



Yovenn Lessard

Les 12
Bébés de l'année
Écoulée,
Vous souhaitent
Une bonne santé,
Et une bonne année
2012.



Alan Le Goëc



Aelig Stéphan



Juliette Herviou



Eileen Le Marchand



Léo Trubuilt



Ilan Mauffray



Yanis Le Foll

janvier 2012	février 2012	mars 2012	avril 2012	mai 2012	juin 2012	juillet 2012	août 2012	septembre 2012	octobre 2012	novembre 2012	décembre 2012
1 D	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S
2 L	2 J	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 M	3 V	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L
4 M	4 S	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 J	5 D	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M
6 V	6 L	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J
7 S	7 M	7 J	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S
9 L	9 J	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D
10 M	10 V	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L
11 M	11 S	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M
12 J	12 D	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M
13 V	13 L	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 S	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 D	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S
16 L	16 J	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 V	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 M	18 S	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 J	19 D	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M
20 V	20 L	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 S	21 M	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S
23 L	23 J	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 V	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L
25 M	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 J	26 D	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M
27 V	27 L	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J
28 S	28 M	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S
30 L	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M		31 S		31 J		31 M	31 V		31 M		31 L